

Année Refondation – 4 septembre 2016
Carnet de Route de l'Unité pastorale du Val de l'Escaut
Pour les années pastorales 2016 à 2019

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale du Val de l'Escaut. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir.

Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2015-2016, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants du Val de l'Escaut, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier,

l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du Val de l'Escaut le 24 septembre 2015 et de l'assemblée régionale du 15 octobre 2015 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région de Tournai quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Dans notre Eglise locale du Val de l'Escaut, il est important de ne pas perdre de vue le paysage de notre Unité pastorale, étendu sur 4 communes, et d'être attentif à la diversité et à la particularité de chaque secteur (Estaimpuis-Pecq-Celles-Mont-de-l'Enclus).

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

❖ Les jeunes

Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux **jeunes** dans nos communautés.

Une **équipe porteuse** sera constituée. Elle sera composée d'accompagnateurs jeunes, convaincus, rayonnants et dynamiques afin de se rendre proche de tous les jeunes (en lien avec le décret 5 du synode des jeunes).

Cette équipe choisira d'organiser **différentes activités** avec les jeunes : animations, sorties, marches, pèlerinages (en lien avec le décret 9 du synode des jeunes), partages d'évangiles, chorales, célébrations,... De même, elle sera soucieuse de vivre les propositions faites par les jeunes de tout le diocèse et qui la rejoignent : la marche annuelle diocésaine (décret 1 du synode des jeunes), un relais-jeune pour l'Unité pastorale refondée (décret 7 du synode des jeunes).

Un petit **outil de communication** (journal ou blog ou ...) qui relatara les activités des jeunes sera créé. Il sera conçu par les jeunes à destination de tous les jeunes de l'Unité pastorale.

Il est également important de mettre à disposition un **lieu convivial** pour favoriser la rencontre des jeunes.

Nos communautés veilleront à leur apporter un **accueil enthousiaste**, notamment en célébrant de temps à autre des messes préparées et animées par les jeunes, avec soutien de l'animation musicale (en lien avec les décrets 4 et 8 du synode des jeunes), en vivant des matinées des familles (décret 4 du synode des jeunes), et en leur permettant de participer aux activités caritatives (en lien avec le décret 5 du synode des jeunes).

Des liens seront aussi établis et maintenus avec la pastorale diocésaine des jeunes, les catéchistes et les nombreuses écoles du Val de l'Escaut (en lien avec les décrets 6 et 10 du synode des jeunes), ainsi qu'avec le Patro et les Scouts - lieux de rassemblement de beaucoup de jeunes de nos clochers.

❖ La liturgie

Dans le but de retrouver le sens premier de la liturgie (décret 32), lieu de rencontre du Seigneur, il est indispensable de mettre sur pied une **équipe liturgique** (décret 9) susceptible de donner un souffle nouveau aux eucharisties dominicales et autres célébrations.

Cette équipe sera constituée de membres de tous les secteurs du Val de l'Escaut, capables de respecter les différentes sensibilités et prêts à mettre leurs charismes propres au service de l'ensemble. Chacun y veillera donc à un accueil des autres, en toutes circonstances.

Elle proposera **des initiatives concrètes** lors des temps forts de l'année liturgique ou lors de projets ponctuels, spécialement ceux en lien avec les jeunes et les familles.

Cette équipe veillera aussi à la **formation** de ses membres en proposant à chaque rencontre un temps d'échange et d'approfondissement sur un point précis de la liturgie. Elle sera attentive à **évaluer** régulièrement sa mission, en tenant compte du terrain pastoral. Elle travaillera en collaboration avec les personnes-relais.

Afin d'ouvrir davantage au sens de la fraternité et de la communion autour du Christ, l'équipe liturgique (en lien avec les autres instances de l'Unité pastorale) réfléchira à un **lieu favorable** pour les célébrations festives proposées à un rythme régulier (décret 33).

Les **lieux où l'Eucharistie est actuellement célébrée chaque dimanche** sont ceux de Leers Nord et Amougies, tous les samedis à 18h30 ainsi que ceux de Celles et Pecq, tous les dimanches à 10h30.

❖ L'accueil et le centre pastoral

L'Unité pastorale choisit d'établir son centre pastoral à la rue Albert I, 6 à 7740 Pecq.

Il sera développé pour l'Unité pastorale du Val de l'Escaut (décret 11) et sera avant tout un centre d'**accueil**, d'écoute, dans un climat de confiance et de fraternité comme on accueille le Christ.

Ce sera également un lieu pour se rencontrer, se parler, s'écouter, **se ressourcer, prier et s'informer**.

De plus, le centre pastoral comprendra un **secrétariat efficace pour nos 22 clochers** afin d'assurer la réception et la transmission des informations et activités de notre vie d'Unité pastorale. Cela n'exclut pas qu'une aide administrative puisse exister dans d'autres lieux, en collaboration avec le prêtre résidant dans un secteur de l'Unité pastorale.

Ce centre pastoral aura pour mission de rendre visible la mission de l'Eglise.

En tenant compte de la spécificité géographique du Val de l'Escaut, le centre pastoral sera un « **carrefour** » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout doit s'y dérouler !

Concrètement, pour la **mise en place** du centre pastoral, il est indispensable de :

- Aménager un lieu convivial comportant des pièces en suffisance (une pièce d'accueil, un secrétariat, 1 ou 2 bureaux/salles de réunion, un coin prière, des sanitaires), avec un confort minimum, du matériel et des outils de communication.

- Choisir un nom représentatif de l'ensemble du Val de l'Escaut, par exemple lors d'une réunion du prochain Conseil pastoral.
- Proposer une permanence précise (2 périodes de 2h par semaine pour commencer)
- Solliciter l'aide de bénévoles (2 par période : un(e) secrétaire et une personne formée à l'accueil pastoral).
- Organiser le fonctionnement du secrétariat de l'Unité pastorale, en lien avec les personnes-relais de chaque clocher, et en favoriser l'activité.

En attendant l'ouverture effective du centre pastoral à la suite des travaux de rénovation et d'aménagement, le secrétariat de Pecq proposera une **permanence plus importante** (2x 2h par semaine, avec 2 bénévoles). Cette permanence sera réorganisée pour permettre de susciter des rencontres et d'assurer un accueil minimal.

❖ L'attention aux personnes fragilisées

La diaconie (c-à-d la présence de l'Eglise aux plus pauvres et aux plus fragiles au nom du Christ Serviteur) est une dimension essentielle de la vie de l'Eglise. Elle est une présence significative dans notre société parfois bien individualiste.

Il est indispensable de **soutenir, compléter et renforcer les équipes** de visiteurs de malades existantes et d'en créer une par secteur.

Ces équipes auront pour **mission** de visiter les personnes isolées, malades ou en souffrance, ainsi que les familles en deuil. Elles auront un souci d'**ouverture**, de se rendre visibles et d'aller vers les paroissiens du Val de l'Escaut.

Pour une plus grande fécondité de cette mission, une **formation** ponctuelle et des rencontres régulières de **partage d'expériences** à l'échelle de l'Unité pastorale seront organisées (en lien avec le décret 43).

Des **petits moyens concrets** pourront être développés pour faciliter les contacts avec les personnes visitées (livret, cartes,...).

De temps à autre, ces équipes proposeront aux jeunes de participer aux **activités intergénérationnelles**.

❖ La communication

Le but de la communication en Unité pastorale est d'améliorer le « **vivre ensemble** » dans le respect de chacun, de témoigner et annoncer l'Evangile. Bien plus que des moyens techniques, la communication passe d'abord par la rencontre personnelle et le bouche-à-oreille.

Une petite **équipe de communication** sera constituée dont la mission consistera à relayer les événements et activités des clochers et des autres équipes du Val de l'Escaut. Elle aura à sa disposition un **matériel adapté** (site internet, revue *Val de l'Escaut*, valves) et veillera à **actualiser régulièrement** les informations importantes.

Une réflexion sera menée pour rendre la **revue Val d l'Escaut** plus attractive et plus accrochante, notamment en utilisant des illustrations d'évènements essentiels de la vie de l'Unité pastorale.

Soucieux de rejoindre les personnes des périphéries du Val de l'Escaut, un **petit recueil** relayant les activités pastorales importantes ainsi qu'un répertoire des personnes et services de l'Unité sera édité et largement diffusé (décrets 22 à 25).

❖ La catéchèse et l'accompagnement des familles

Une **nouvelle structure de la catéchèse** se met en place à partir du parcours catéchétique diocésain, et surtout grâce à un travail de préparation réalisé en Unité pastorale, avec les catéchistes. Des **rencontres spécifiques** ont pris place dans chaque secteur et sont animées en lien avec les familles. Ce renouveau redonne toute sa place au **sacrement de confirmation**.

Une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** sera constituée (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).

Une attention particulière sera portée aux **parents qui demandent le baptême** pour leur enfant ; l'équipe veillera à susciter **l'éveil à la foi** ainsi que **l'accompagnement après la confirmation**.

Les **grandes fêtes liturgiques** seront soignées car elles restent des moments favorables pour une catéchèse des familles.

❖ Les Fabriques d'église et ASBL

Dans chaque commune, un groupement de Fabriques d'église existe déjà. Ces quatre groupements sont des instances importantes de coordination, entre les Fabriques d'église et la commune. Pour des raisons de cohérence et d'efficacité, on veillera à soutenir le travail de ceux-ci ainsi que leur bonne collaboration.

Dans le même esprit, l'ASBL de gestion matérielle de l'Unité pastorale continuera à porter les questions financières et immobilières du Val de l'Escaut (décret 12).

❖ L'EAP

Le 4 septembre 2016, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle Equipe d'animation pastorale sera envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

❖ Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale sera créé. Il prendra ses fonctions lors de l'envoi de l'Unité pastorale refondée le 4 septembre 2016. Il regroupera des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation – voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisses ».

Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...).

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une réunion par trimestre.

Au terme du discernement mené durant l'année Refondation, il convient que les cellules de vie chrétienne suivantes soient rendues présentes dans le Conseil pastoral, via la participation d'un représentant désigné pour un mandat de trois ans :

- Les 22 clochers (paroisses) du Val de l'Escaut :

- le clocher (paroisse) de Celles (Saint-Christophe)
- le clocher (paroisse) de Escanaffles (Saint-Martin)
- le clocher (paroisse) de Molenbaix (Saint-Ghislain)
- le clocher (paroisse) de Popuelles (Saint-Vaast)
- le clocher (paroisse) de Pottes (Saint-Antoine)
- le clocher (paroisse) de Velaines (Saint-Martin)
- le clocher (paroisse) de Bailleul (Saint-Amand)
- le clocher (paroisse) d'Estaimbourg (Saints Denis-et-Ghislain)
- le clocher (paroisse) d'Estaimpuis (Saint-Barthélemy)
- le clocher (paroisse) d'Evregnies (Saint-Vaast)
- le clocher (paroisse) de Leers-Nord (Saint-Vaast)
- le clocher (paroisse) de Néchin (Saint-Amand)
- le clocher (paroisse) de Saint-Léger (Saint-Léger)
- le clocher (paroisse) d'Amougies (Saint-Bavon)
- le clocher (paroisse) d'Anseroeul (Saint-Paul)
- le clocher (paroisse) d'Orroir (Saint-Brice)
- le clocher (paroisse) de Russeignies (Saint-Amand)
- le clocher (paroisse) d'Esquelmes (Saint-Eleuthère)
- le clocher (paroisse) d'Hérinnes (Sainte-Aldegonde)
- le clocher (paroisse) d'Obigies (Saint-Amand)
- le clocher (paroisse) de Pecq (Saint-Martin)
- le clocher (paroisse) de Warcoing (Saint-Amand)

- Les différents services :

- le service de la gestion paroissiale via l'ASBL du Val de l'Escaut
- le service de la catéchèse (équipe à constituer)
- le service de la liturgie (équipe à constituer)
- les écoles du Val de l'Escaut
- l'association Kirimbi
- le service des visiteurs de malades
- le secteur des mouvements de jeunesse
- l'équipe de communication (actuellement l'équipe du journal *Val de l'Escaut*).

Une annexe au carnet de route indique les noms des membres du Conseil pastoral, et la cellule d'Église qu'ils représentent.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à promouvoir et suivre avec attention la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2017-2018 (décret 30).

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Les Groupes de travail ont encore suggéré d'autres priorités dont on aura le souci à plus long terme.

D'autre part, pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, les décrets demandent encore quelques éléments.

Voici ce dont on gardera le souci à l'avenir :

- Mettre en chemin une **équipe d'accompagnement des funérailles** qui chemine avec les familles (dans un 1er temps : qui se forme et collabore avec les prêtres et diacre pour la préparation et l'animation des célébrations ; dans un 2ème temps- à long terme : une équipe-funérailles mandatée par l'évêque pour conduire des célébrations non-eucharistiques).
- Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document « le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse).
- Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- Formations à la prière (décret 36).
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

* * * * *

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée du Val de l'Escaut pour les 3 ans à venir, à dater de ce 4 septembre 2016.

+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai

Abbé Laurent Ruelle,
Curé

Unité pastorale refondée Val de l'Escaut

Annexes

Equipe d'Animation Pastorale (EAP)

MEMBRES	COORDONNEES
Lucette DELESTRAIN	Rue Neuve 1 7760 Pottes Tél : 069/45 42 62
Nicole GEKIERE	Rue Hermonpont 27 b 7730 Estaimpuis Tél : 056/48 97 95
Anselme POLLET	Grand Trieu 41 7730 Estaimbourg Tél : 069/64 10 81
Laurent RUELLE, curé-doyen	Rue des Déportés 12 7740 Pecq Tél : 069/45 41 51
Pierre-Célestin SIMPUNGA, vicaire	Rue Parfait 1 7760 Celles GSM : 0471/87 12 99
Anne THIRION, religieuse, animatrice en pastorale	Boulevard Delwart 3 7500 Tournai Tél : 069/21 17 08 GSM : 0473/59 19 84
Daniel VANMERHAEGHE, diacre	Rue de Gibraltar 42 7730 Néchin Tél : 069/35 36 61 GSM : 0477/77 49 66
Jean-Claude WARNITZ	Route Provinciale 68 7750 Anseroeul Tél : 069/76 82 13